

### Liste de vérification pour les dialogues communautaires

#### **Avant :**

- Déterminer les lieux, dates et heures de vos séances (cibler les centres principaux de votre région)
- Réserver la salle (chercher un endroit dans votre communauté qui est pratique, confortable et accessible en fauteuil roulant)
- Faire un budget
- Informer la SIES des dates et endroits de vos séances (et les plans B en cas de tempête)
- Préparer une liste de bénévoles nécessaires (accueil, collations, préparation des tables, son, micro, animateur, etc.)
- Recruter des animateurs et des preneurs de notes (offrir une brève formation si nécessaire)
- Faire la promotion (encourager de faire des entrevues avec les journaux et radios locaux, partager sur vos réseaux sociaux et avec vos partenaires)
- Commander et aller chercher des rafraîchissements
- Aménager le local (10 tables, papier, crayons, stylos, tableau blanc, document question/réponses)
- Prendre le temps d'examiner l'aide-mémoire pour les animateurs des dialogues publics

#### **Pendant :**

- Aviser du temps qu'il reste avant de commencer 5 minutes avant
- Accueillir les participants, dire le mot de bienvenue et faire les présentations
- Repasser les règles du dialogue (expliquer le « stationnement » [parking lot]) avec les participants ainsi que la définition de la loi de la SIES
- S'assurer que tous les participants ont l'occasion de s'exprimer en faisant régulièrement des tours de table
- Prendre une pause pour permettre aux gens de profiter des rafraîchissements et de se servir du « stationnement »
- Prendre en note les réponses des participants
- Encourager les gens de faire la promotion du questionnaire en ligne aux gens qui n'ont pas pu participer
- Lorsque le tout est fini, remercier les participants pour leur collaboration et dire le mot de la fin (préférentiellement un représentant de la CSR)

#### **Après :**

- Rassembler tous les documents et toutes les autres notes du dialogue (s'assurer qu'aucun document de la SIES n'est laissé dans la salle)
- Faire parvenir les renseignements (réponses) à la SIES dans les 24 heures